

Հաղթանակ Victoire

HAGHTANAG
LA VICTOIRE
2 mars 2009,
No 4 - Թիւ 4
ՅԱՂԹԱՆԱԿ
2 Մարտ 2009,

ԴԷՊԻ ՅԱՂԹԱՆԱԿ—TEBI HAGHTANAG—périodique— bulletin d'information

ՄԱՐՏ 1, 2009, ԱՐԴԷՆ ՄԷԿ ՏԱՐԻ.

Մարտ 1, 2008-ի ազգային անվտանգութեան եւ իշխանութեան անընդունելի վերաբերմունքին, հանդէպ ժողովրդավարական սկզբունքներու արտայայտութիւնը, նոյնիման ժողովուրդին կողմէն, եւ այդ վայրագութեան եւ բարբարոսութեան զոհ զացած, օրինական տուեալներով 10 հազ կեանքերու հանդէպ նուազագոյն յարգանքի եւ անմոռացութեան պարտքը մատուցանեցին հինգ կազմակերպութիւններ, նշելով առաջին տարելիցը այդ սպանդին :

Փարիզեան «ընկերակցութիւններու տան» սրահներէն մէկուն մէջ կազմակերպուած այս ձեռնարկին ընթացքին ներկաները դիտեցին խտասալիկ մը, որ ամփոփ նկարագրականը կ'ըներ դէպքերուն, կ'անդրադառնար կարեւոր թուականներուն՝ Հայաստանի Հանրապետութեան 2008-ի նախագահական ընտրութեան ընտրապայքարէն սկսելով :

Խտասալիկին երկրորդ բաժինը յատկացուած էր «առանձնականութեան» նկարահանուած վայրկեաններու : Գուեարկութեան կեդրոններուն մէջ եղած բռնութիւններէն դէպի ցոյցեր, ուր բացայտօրէն, ազգային անվտանգութեան սպան, ատրեանակը ձեռին կը հարուածէր «թշնամիին» : Փամփուշտներու լուսաւոր հետքը տեսանելի է երիզին վրայ : Անոնք կը սլանան մարդու հասակի բարձրութեամբ : Հարուածել, սպաննելու նպատակով : Անձնական-քաղաքացիական, ոչ պաշտօնական-կառավարական ինքնաշարժներ ալ կան դէպքերուն վայրը : Անոնք կը հսկեն պաշտօնատարներու զործողութիւններուն յաջող ընթացքին : Այդ ինքնաշարժներուն արձանագրութեան թուանշանները բացայտօրէն տեսանելի են եւ դիւրաւ ընթերցելի : Իսկ երբ այս նոյն ինքնաշարժներէն մէկը կը զգեսնէ ու կը ճզմէ ցուցարար մը, ազգային անվտանգութեան (թէ վտանգութեան) պաշտօնատարները իրենց ետին նայելէ ետք կը շարունակեն իրենց վայրագութիւնները եւ արիւնլուայ վիճակի մէջ կը թողուն մահամերձ քաղաքացիներ :

Ինչո՞ւ այսքան մոլեռանդութիւն : Ինչո՞ւ այսքան ատելութիւն : Հայաստան եւ թէ, յետամնաց «անժողովրդավար» մէկ երկիր : Ցուցարարը թշնամի՞ է թէ երկրի քաղաքացի : Նման բարբարոսութիւն եթէ տեղի ունենար յառաջադէմ եւ ժողովրդավար մէկ երկրի մը մէջ, ամէն մէկ պատասխանատու իր ունեցած պատասխանատուութեան աստիճանին համեմատ կը դատուէր, ըլլար ան պաշտօնատար թէ սպայ, ոստիկանապետ թէ նախարար, նոյնիսկ նախագահ :

Դժբախտաբար, մինչեւ օրս, ոչ մէկ արդար եւ անկողմնակալ քննութիւն տեղի ունեցաւ, յայտնաբերելու համար պատասխանատուները : Բայց եւ այնպէս արգելափակուեցան ընդդիմութեան պարագլուխները ազգային ապահովութեան եւ անդորրութեան խանգարումի ամբաստանութիւններով, ինչպէս նաեւ յեղաշրջումի կազմակերպումով : Ֆրանսահայ Իրաւաբաններու առաքելութիւնը որ ընթացաւ դժուար պայմաններու մէջ եւ դիմագրաւեց արգելքներ, եզրափակեց ամբաստանեալներու դէմ փաստերու չգոյութեամբ եւ կեղծ ու հակաճան պաշտօնատարներու վկայութիւններով : Եւ այսօր գոյութիւն ունի «7-ի զործ» : Տեսերիզներու վրայ բացայտօրէն երեւան ելած փաստերը մերժուած են դատարանին կողմէ : Ինչպէ՞ս դատարանին համար փաստ նկատուած իրեր, ինչպիսին, ցոյցերուն վայրը զտնուած պայթուցիկներ եւ ատրեանակներ, կը վերցուին պաշտօնատարներու կողմէն անզուշաբար խանգարելով եւ ջնջելով հետքերը : Ինչո՞ւ Ազգային Ժողովի Պատգամաւորներու անձեռնմխելիութեան իրաւունքները կ'անտեսուին : Անձնական հաշուեհարթարներու պարագաներ ալ կան եւ դիակներ կը զտնուին ցոյցերէն հեռու վայրերու մէջ : Ինչո՞ւ : Այս սպանդները արդէ՞ օք միակ լուծումներն էին ժողովրդական բողոքին դէմ :

Հայաստանի Հանրապետութեան իշխանութիւնները պարտին աչալուրջ ըլլալ Եւրոպական Միութեան կառոյցներու որոշումներուն որոնք կը հետեւին ժողովրդավարութեան ամրապնդման եւ քաղաքական բանտարկեալներու պարագային Հայաստանի Հանրապետութեան մէջ : Անոնք կը սպառնան Հայաստանի Հանրապետութեան զուէի իրաւունքը առկախել : Նման որոշում մը անընդունելի եւ վարկաբեկիչ է հայութեան համար : Հայաստանի իշխանաւորներ, հետեւեցէ՞ք ժողովուրդին նախընտրած ճանապարհին : Այս ժողովուրդը այն ժողովուրդն է որ բռնցքը վեր ստեղծեց Ղարաբաղեան Շարժումը : Այսօր ան կը բողոքէ : Ազգային Ժողովի յարգելի Պատգամաւորներ, լսեցէ՞ք ժողովուրդէն բխած ժողովրդավարութեան ձայնը : Վերադարձուցէ՞ք ժողովուրդին իրաւունքը, իր բաժինը, ձեր կուտակած շահերէն :

Ժողովրդավարութեան ամրապնդումը կարելի է միայն իշխանութեան եւ ընդդիմութեան միջեւ երկխօսութեան առողջ եւ հեռատես պայմաններ ստեղծելով :

Paris, le 12 février 2009

Monsieur le Commissaire aux droits de l'homme,

Nous connaissons votre engagement personnel en matière de droits de l'homme et de démocratie, et l'intérêt particulier que vous avez porté à l'évolution de la situation en Arménie depuis l'élection présidentielle de février 2008 et les événements du 1^{er} mars.

Nous saluons les prises de position qui ont été les vôtres, condamnant en particulier l'arrestation arbitraire de personnes détenues sur la base de leurs opinions politiques, et l'absence totale de transparence de l'enquête menée par le gouvernement arménien sur la répression sanglante du 1^{er} mars 2008. A cet égard, les visites d'évaluation des co-rapporteurs de la Commission de suivi en Arménie durant l'année 2008 se sont également finalisées par une série de recommandations et d'exigences formulées à l'encontre des autorités arméniennes, et adoptées par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (Résolutions 1609 et 1620).

Aucun progrès n'a cependant été réalisé de la part des autorités arméniennes en réponse à ces recommandations, en vue d'une normalisation de la situation. Nous pouvons aujourd'hui constater que seules les personnes ayant reconnu leur participation à des actes de vandalisme, -qui ont eu lieu le 1^{er} mars sur un site éloigné du lieu de la manifestation-, et condamnées à ce titre, ont été libérées, paradoxalement graciées par le président arménien à la veille de la session plénière de l'APCE du 26 janvier 2009.

Les personnes arrêtées pour leurs seules opinions politiques sont toujours, quant à elles, détenues dans les établissements pénitentiaires, y compris les sept leaders de l'opposition dont le procès est sans cesse ajourné. Des avocats eux-mêmes, défendant certains prisonniers politiques, font aujourd'hui l'objet de poursuites judiciaires.

Quant à l'enquête menée sur les événements du 1^{er} mars 2008, si le principe de la mise en place d'un comité d'experts, -avec la participation de l'opposition-, a été finalement accepté, ces derniers n'ont pas accès à toute l'information requise. De plus, la participation directe d'experts internationaux, proposée par vous-même et la Commission de suivi, qui seule pourra garantir la transparence et l'impartialité de l'enquête, n'a toujours pas été acceptée par le gouvernement arménien.

Dans ces conditions, quel crédit l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a-t-elle pu attribuer aux promesses des autorités arméniennes le 27 janvier dernier ?

Nous avons en effet été très surpris des conclusions du rapport présenté par Messieurs Georges Colombier et John Prescott, à l'issue de leur dernière visite de suivi à Erevan le 16 janvier dernier, évaluant positivement l'attitude du gouvernement arménien. Le texte de la nouvelle résolution (Résolution 1643) a été indéniablement élaboré sur la base d'informations inexactes et une analyse erronée de la situation en Arménie. Certes, nous saluons la proposition d'amendements des articles 225 et 300 du code pénal par le Parlement d'Arménie. Il s'agit cependant de la seule proposition émanant des autorités pour résoudre la crise. On ne peut dès lors que douter de la volonté réelle du gouvernement arménien de rétablir un Etat de droit et de libérer tous les prisonniers politiques, -les personnes arrêtées ne sont pas en effet toutes inculpées en vertu des articles 225 et 300, mais aussi sur la base d'accusations les plus fantaisistes, reposant sur les seuls témoignages de la police-.

Nous souhaitons attirer votre attention sur les effets négatifs que peut revêtir cette nouvelle résolution, et qui suscite notre plus vive inquiétude. L'abandon des exigences du Conseil de l'Europe, à l'encontre du gouvernement arménien, peut avoir des conséquences très graves sur une population déjà confrontée à de sérieux problèmes économiques, exacerbée par toutes sortes d'inégalités, d'injustices, de répressions, et qui aujourd'hui a les yeux tournés vers l'Europe pour l'aider à intégrer les valeurs démocratiques auxquelles elle aspire.

L'opposition dépasse aujourd'hui largement les partisans de l'alliance des partis politiques rassemblés au sein du Congrès National Arménien dirigé par Lévon Ter Pétrossian, pour atteindre toutes les couches de la société civile arménienne qui, bien que silencieuse, condamne aujourd'hui l'absence de volonté politique du pouvoir en place à résoudre la crise et à faire toute la lumière sur les événements du 1^{er} mars.

La responsabilité de l'Europe dans la stabilité intérieure de l'Arménie ne peut être écartée. Elle n'a pas le droit à l'erreur ; elle doit être vigilante quant à ses évaluations sur le terrain, quant à la justesse de ses propos et de ses déclarations. L'Europe, qui souhaite créer à ses frontières orientales de nouveaux partenariats, ne peut fermer les yeux sur cette crise politique, et doit être soucieuse de résoudre les questions de démocratie et de libertés dans tous les états du Sud-Caucase, s'imposant en acteur de la sécurité régionale.

Nous réaffirmons que seule la réconciliation des forces vives de la société arménienne et l'instauration d'un dialogue avec l'opposition seront le garant de la stabilité intérieure du pays, par ailleurs indispensable pour l'équilibre régional déjà fortement fragilisé par le récent conflit russo-géorgien. Seule une démocratisation de l'Arménie, réunifiée quant à ses composantes politiques, lui permettra de s'engager plus en avant dans la résolution du conflit du Haut-Karabagh, et dans l'établissement de relations diplomatiques avec la Turquie.

Nous demandons expressément au Conseil de l'Europe, ainsi qu'à tous les responsables politiques des instances européennes, de peser sur le gouvernement arménien et d'œuvrer pour la mise en place d'un processus réel de démocratisation en Arménie, se traduisant immédiatement par la libération des prisonniers politiques.

Collectif Démocratie pour l'Arménie

Comité européen de défense des prisonniers politiques en Arménie

Comité de soutien à la démocratie en Arménie

Solidarité Franco-Arménienne

Parti Social-Démocrate Hentchakian

1)14 personnes sur les 16 personnes graciées

2)A l'exception de quatre responsables du Congrès National Arménien qui ont effectivement bénéficié en décembre 2008 d'un abandon des charges formulées à leur encontre

Conférence-Débat sur les événements du 1^{er} mars 2008 en Arménie

Un an après les événements tragiques qui ont suivis les dernières élections présidentielles en Arménie, un collectif d'organisations arméniennes [1] a tenu une conférence-débat le 1^{er} mars 2009 à Paris.

La projection d'un film documentaire a permis de retracer les différentes phases qui ont conduits aux affrontements entre civils et forces de l'ordre : campagne présidentielle, élections truquées, vague de contestation prenant la forme de rassemblement place de l'opéra, évacuation musclée des manifestants le matin du 1^{er} mars suivie d'un rassemblement massif et spontané devant l'ambassade de France, enfin, le soir même, la répression dans le sang faisant officiellement 10 morts.

Une compilation d'images vidéo d'une violence inouïe, dignes de scène de guerre, ont montré à un public médusé l'usage disproportionnée de la force par les autorités contre les manifestants : matraquage, tirs d'armes à feu à hauteur d'homme, piéton se faisant renverser par une voiture de police lancée à toute allure...

Depuis, l'Arménie connaît une grave crise politique et institutionnelle. Une chasse à l'homme a eu lieu dans les camps de l'opposition donnant lieu à des arrestations massives et des procès fantasmagoriques aboutissant à la détention de prisonniers politiques. A ce jour, aucune enquête impartiale n'a établi la responsabilité des 10 morts. C'est dans ce contexte, où une possibilité de réconciliation nationale semble être renvoyée aux calendes grecques, que sont intervenus Gérard Malkassian au nom de Solidarité Franco-Arménienne, Maître Alexandre Couyoumdjian président de l'AFAJA [2], et Areg Aivazian pour le Comité de Soutien à la Démocratie en Arménie, dans un débat mené par Isabelle Kortian.

Mission de l'AFAJA

Me Coujoumdjian a ouvert le débat en exposant le rôle de l'AFAJA depuis des années dans la défense des droits des accusés poursuivis dans le cadre de procès « politiques » en Arménie. Il est notamment revenu sur le rapport de mission d'enquête et d'observation effectué du 7 au 12 mai 2008 à Erevan par l'AFAJA. Cette mission effectuée dans des conditions extrêmement difficiles, n'a pu porter que sur quelques cas, mais qui à eux seuls caractérisent des jugements expéditifs, des procédures montées de toute pièce, des faux témoignages de policiers, le manque de preuves à charge, etc.

Cas de prisonniers politiques

Me Coujoumdjian a exposé le cas de M.Gaspari pour qui la cour a refusé d'examiner une preuve matérielle, en l'occurrence une vidéo qui contredisait le témoignage des policiers, les cas de Miasnik Malkhassian et Hakob Hakobian, tous deux députés, et dont l'immunité parlementaire a été bafouée, le cas d'Alexandre Arzoumanian, ancien ministre des affaires étrangères, impliqué dans le « procès des 7 » sur qui le pouvoir tente de rejeter la responsabilité des 10 morts, et le cas de Gagik Djhanguirian, interpellé en compagnie de son frère handicapé, sur qui la police n'a pas hésité à tirer.

Témoignages sur les événements du 1 mars

Me Coujoumdjian a également révélé des témoignages anonymes: celui du père d'une des victimes cherchant la vérité sur la mort de son fils, dont le corps a été découvert à un endroit éloigné des manifestations, celui d'un haut fonctionnaire qui, s'inquiétant du pillage d'un magasin, interpela un policier qui lui répondit que les pillards étaient sous son contrôle, celui enfin d'un membre de l'opposition dont le fils a reçu une balle alors qu'il fumait tranquillement à son balcon, ce qui conforte la thèse d'une intervention de snipers.

Evacuation des manifestants de la place de l'opéra

Selon Me Coujoumdjian, le mouvement d'opposition a dépassé le seul soutien au candidat Levon Ter Petrossian. Des choses ont changé en Arménie. On a observé une lame de fonds d'une contestation exceptionnelle, et c'est pour casser ce mouvement populaire que le pouvoir a dispersé les manifestants de la place de la Liberté le matin du 1er mars.

Armes découvertes sur la place de l'opéra

Cette action n'était judiciairement pas justifiée. Revenant sur les armes découvertes sur la place de l'opéra le matin du 1er mars, Me Coujoumdjian s'étonne que des preuves à conviction aient été manipulées sans précaution (emprunts digitales) en présence des caméras de la chaîne publique retransmettant largement ce qui ressemblait fort à une mise en scène puisqu'à ce jour aucun lien entre ces armes et les 10 morts ou les dizaines de blessés n'a pu être démontré.

Rôle des instances européennes

Gérard Malkassian a présenté l'action menée par SFA auprès du Conseil de l'Europe, plus particulièrement auprès de la commission de l'APCE chargée de suivre l'évolution de l'Arménie et exigeant de celle-ci des améliorations. Notons que l'APCE a déjà menacé l'Arménie de sanction par rapport à l'existence de prisonniers politiques et que cette menace est toujours d'actualité. La deuxième institution auprès de laquelle intervient SFA est l'Union Européenne, à travers son Conseil des Ministres, la Commission Européenne et le Parlement Européen.

Société civile arménienne

Arek Aivazian a représenté quant à lui la société civile de la République d'Arménie. Il a rappelé au public que la société civile arménienne a pris corps à la fin des années soviétiques avec les premières manifestations massives pour le mouvement Karabagh. Pour lui, elle est sortie de son sommeil l'année dernière, mais c'est une société « entraînée » à défendre ses droits. D'ailleurs, les poings levés des manifestants après la dernière élection présidentielle ne sont pas sans rappeler ceux de 1988. Il est ensuite revenu sur l'état d'esprit qui règne en Arménie, dénonçant la stabilité économique sur fond de criminalité, les hommes d'affaires qui siègent au parlement arménien mais qui ne créent pas de richesse, alors que dans le même temps le fisc presse les petites entreprises. Il a finalement exprimé son inquiétude face à un pouvoir que rien ne semble arrêter, pas même la crainte de sanctions européennes, tant il a des intérêts personnels à défendre. Il a tout de même salué la renaissance d'une société civile arménienne, notamment à travers une jeunesse massivement présente dans le mouvement de contestation, et a rappelé qu'il faudra désormais du temps à la société pour qu'elle élabore et mature son sens critique.

Conclusion

Kevork Satchlian, représentant du parti Social Démocrate Hentchakian, a enfin conclu la séance de questions-réponses en insistant sur l'absolue nécessité de créer les conditions d'un dialogue entre le pouvoir et l'opposition mais aussi entre l'Arménie et sa Diaspora.

[1] Comité de Soutien à la Démocratie en Arménie, Collectif Démocratie pour l'Arménie, Comité Européen de Défense des Prisonniers Politiques en Arménie, Solidarité Franco-Arménienne, Parti Social-Démocrate Hentchakian

[2] Association Française des Avocats et Juristes Arméniens

DATES A RETENIR :

— **19 avril 2009**

CONFERENCE DEBAT

NAZARPEK Jeunesse HENTCHAKIAN

Avec le soutien du **CCAF**

Organise une conférence-débat

**Révélation sur de nouveaux aspects
du Génocide des Arméniens dans les archives allemandes**

Intervenant

Wolfgang GUST

Journaliste, historien allemand, ancien rédacteur en chef du magazine Der Spiegel

Le dimanche 19 Avril 2009 à 16h30

Au Centre Culturel ALEX MANOOGIAN DE L'UGAB

118 Rue de Courcelles 75017 Paris (Métro Courcelles)

www.nazarpek.fr

— **19 Ապրիլ 2009**

ՀՈԳԵՀԱՆԳԻՍ

Ընկեր Նազարեթ ԲՇՏԻԿԵԱՆԻ մահուան Բ տարելիցին առթիւ
Սուրբ Յովհաննէս Մկրտիչ Մայր Եկեղեցի - Փարիզ
Յետ Սուրբ Պատարագի

PROCHAINEMENT

-14 mars 2009 à 20:00 PSG-OM sur grand écran au CJA

- 23/04/2009 : Veillée du génocide :

Rendez-vous à partir de 18h00, Place de la République à Paris, avec de nombreux artistes...www.nazarpek.fr

- 24/04/2009 : Manifestation du 24 avril :

Ravivage de la flamme à l'arc de triomphe, départ à l'angle « Champs-Élysées – Georges V » en direction de la statue Komitas. www.nazarpek.fr

- 17/05/2009 : Rendez-vous C.J.A :

Rencontre ouverte à tous pour la présentation de nos actions au C.J.A, place Acharak à Alfortville à 17h.

- Soirée foot :

27/05/09 : *Finale de la champions league.*

23 et 30/05/09 : *Multiplex championnat de France*

+ autres dates ...www.homenmen.fr

- 07/06/2009 : Anniversaire C.J.A :

Venez fêter avec nous les 8 ans du C.J.A autour d'un cocktail.

- 21/06/2009 : Fête de la musique :

Venez nombreux avec nous fêter la musique arménienne lors de la soirée organisée par GAÏDZ au C.J.A à Alfortville. www.gaidz.fr

ԴԷՊԻ ՅԱՂԹԱՆԱԿ-TEBI HAGHTANAG-LA VICTOIRE

Périodique—bulletin d'information

Խմբագրական Կազմ-REDACTION

BADEM Chaké, BADEM Kegham, BEDIK David,
HOVAKIMIAN Hovakim, SILAHLI Saro, SIRADAG Aren

TASCIOGLU Alex, SATCHLIAN Kévork

HAGHTANAG

c/o CJA, Place ACHARAK, 2-2Bis Bd Carnot,
94140 ALFORTVILLE

Tél: 01 43 76 14 45

www.haghtanag.fr